



Orléans le 14 février 2022

La communication sera-t-elle un jour moins verticale ?

Situation sanitaire :

Bien qu'il n'y ait pas de cluster professionnel, tous les services de la Drfip45 sont désormais impactés par des cas positifs. Avec une moyenne hebdomadaire de 17 cas, les précautions à prendre restent d'actualité.

Nous rappelons que des masques FFP2 sont disponibles sur demande à la BLI.

Le passe vaccinal est exigé pour les réunions en présentiel accueillant plus de 50 personnes.

Télétravail :

Depuis début février, les nouvelles directives de la Centrale ont entraîné une baisse sensible de télétravailleurs et notamment une diminution des agents ayant choisi une quotité de 3 jours par semaine (désormais environ une centaine).

La Direction est favorable à une évolution progressive et non brutale afin de passer à un régime de croisière.

L'allocation forfaitaire de télétravail prévue dans l'arrêté du 26 août 2021 sera versée avec la paye du mois de mars. Ce 1^{er} versement correspond à la période de télétravail exercée entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2021.

L'allocation est de 2,50€ nets par jour télétravaillé, dans la limite de 220€ annuels, soit 88 jours de télétravail par an.

Les textes Fonction Publique prévoient un acompte liquidé par trimestre.

Du fait de la pandémie, le remplacement des Tiny par des PC portables et la livraison de doubles écrans a été reporté de quelques semaines, mais devrait reprendre prochainement.

N'hésitez pas à nous alerter si votre attente était un peu longue.

Programme 348/rénovation de la cité Coligny :

Comme le précise la lettre de la Préfecture de février, les travaux vont démarrer la semaine prochaine avec le comblement des cavités.

Selon la Préfecture, et souligné par le Drfip, les perturbations en termes de stationnement devraient être limitées grâce à la location du parking du Crous (que nous avons proposée depuis un bon moment !). Ce parking serait destiné aux voitures de service (40 véhicules) avec une partie visiteurs (29 places) à l'usage des agents.

La centrale de béton qui occupera 50 places à l'intérieur de la cité s'installera à priori fin mars.

Attention, soyez vigilant en termes de sécurité, et soyez prévoyants car vous n'êtes pas à l'abri de rencontrer de mauvaises surprises en termes de stationnement !!

Après études des plans micro zoning du bâtiment F1, qui, selon le Drfip, seraient encore provisoires, on constate un entassement des agents du Sip fusionné.

Cette densification serait indépendante du programme 348 selon le Drfip.

Toutefois, nous émettons des doutes puisque les agents doivent bien être « logés quelque part au F1 !!

On pointe une fois de plus, l'absence de concertation des agents du Sip avec leur responsable de service qui doit estimer que la densification est source de meilleure condition collective de travail.

La relocalisation de l'entrée des usagers vers l'actuel hall public de la Trésorerie Amendes va changer les habitudes des usagers. On peut s'attendre, avant l'échéance, à d'inévitables confusions devant l'entrée principale de l'accueil actuel d'orientation, malgré une campagne d'affichage préconisée par le Drfip.

Cette actuelle entrée principale sera transformée en accueil sur RDV exclusivement.

Il faudra veiller grâce à l'agent mobile d'orientation que les agents présents dans les bureaux de cette cour intérieure ne soient sollicités inutilement par les vitres des fenêtres....comme c'est le cas actuellement les jours de fermetures au public !!

Les espaces présentés sous forme de bulles sont destinés à l'isolement des agents souhaitant s'investir sur des dossiers compliqués. On attend d'observer leur utilisation au quotidien.

La multiplication des salles de réunions plus petites, a été préconisé par les responsables de service pour plus de praticité. Nous avons sollicité le maintien de l'espace de convivialité avec une polyvalence potentielle avec la salle de réunion à proximité, permettant l'accueil d'un plus grand nombre d'agents.

Fonds d'amélioration pour les conditions de travail :

Ce sujet a été abordé lors du dernier CTL du 4 février dernier.

Nous avons accueilli favorablement ce projet à la condition que les agents puissent émettre des idées sans filtre ni intermédiaire hiérarchique.

M. Dalles a promis de créer une balf dédiée et un message à destination des agents pour préciser le cadre d'organisation de ce projet. On attend toujours sa mise en œuvre.

Nous reviendrons sur ce point dès la publication du message correspondant.

Des groupes de travail doivent être mis en place afin d'examiner les propositions des uns et des autres.